

Qualité, Sécurité, Environnement

Environnement

Déployer un Système de Management Environnemental efficient

Mettre en œuvre et optimiser l'analyse environnementale

Manager la législation relative à l'environnement

Maîtriser la réglementation des ICPE

Maîtriser le risque Atmosphère Explosive - AtEx.

Optimiser la gestion de ses déchets

Mettre en œuvre un plan de réduction de ses consommations et de ses émissions

L'application de REACH

Déployer un Système de Management Environnemental efficient

Public / Prérequis : Responsable / Animateur Environnement actuel ou futur

Objectifs (A l'issue de la formation, le participant doit être capable de) :

- Réaliser un diagnostic Environnement d'une organisation d'après un référentiel type ISO 14001
- Déployer un système de management Environnement (SME) en adéquation avec la culture de l'entreprise
- Mettre en place un pilotage efficace du système de management
- Initier un processus d'amélioration continue en cohérence avec la stratégie d'entreprise

Points clés de la formation

- Les référentiels Environnement

(Les principes du management de l'environnement, les différentes normes, les exigences clés à maîtriser)

- Le SME

(L'intégration des exigences dans les activités de l'entreprise, la gestion de la réglementation et des impacts, l'approche processus, la recherche de la valeur ajoutée et de la satisfaction des parties intéressées, l'amélioration continue)

-Déploiement de la démarche

Environnement

(La sensibilisation et la formation des acteurs, la gestion de projet appliquée à une démarche Environnement, l'ordonnancement des actions, le pilotage de la démarche, le plan d'amélioration continue, le reporting)

Durée

3 jours

Mettre en œuvre et optimiser l'analyse environnementale

Public / Prérequis : Responsable / Animateur Environnement actuel ou futur

Objectifs (A l'issue de la formation, le participant doit être capable de) :

- Réaliser une analyse environnementale d'une entreprise
- Gérer l'analyse environnementale afin qu'elle soit un levier central pragmatique et collaboratif dans le processus d'amélioration continue du SME

Points clés de la formation

- Tenants et aboutissants

(Lien avec les référentiels SME type ISO 14001, sa place dans l'organisation de l'entreprise, le périmètre de mise en œuvre, la définition d'un programme de management de l'environnement et mise en œuvre du processus de management)

- L'élaboration et la mise en œuvre

(Les étapes de réalisation, la prise en compte des exigences et du milieu, l'identification des aspects / impacts, la cotation, la notion de significativité, le processus d'analyse environnementale adéquate à son environnement)

Durée

2 jours

Manager la législation relative à l'environnement

Public / Prérequis : Responsable / Animateur Environnement actuel ou futur

Objectifs (A l'issue de la formation, le participant doit être capable de) :

- Maîtriser le fonctionnement de la réglementation
- Détecter les textes applicables à une structure et les analyser
- Assurer la veille réglementaire et identifier les sources d'informations législatives

Points clés de la formation

- La réglementation

(Les rouages législatifs européens et français, les différents types de textes, les sources d'informations et de veille, les institutions, les parties intéressées, le processus de veille réglementaire, les exigences de l'ISO 14001)

- Les textes incontournables en environnement

(Responsabilité des acteurs en entreprise, les ICPE, la gestion des déchets, la loi sur l'eau, l'air, l'ATEX, REACH, la prévention des pollutions, la jurisprudence, etc.)

Durée

3 jours

Maîtriser la réglementation des ICPE

Public / Prérequis : Responsable / Animateur Environnement actuel ou futur

Objectifs (A l'issue de la formation, le participant doit être capable de) :

- Identifier le classement ICPE de son entreprise
- Mettre en conformité une installation vis-à-vis de la réglementation ICPE
- Identifier les textes réglementaires applicables à chaque étape de la vie du site

Points clés de la formation

- La notion d'ICPE

(Définitions, - Les grands principes de la réglementation ICPE, le cadre réglementaire, le code de l'environnement, les responsabilités des acteurs internes et externes)

- Les classements

(la nomenclature, l'identification des installations de l'entreprise, - Classement des installations par rapport à leur substance ou activité, les différentes seuils, les règles de calculs)

- Les procédures de déclaration et d'autorisation

(Les étapes d'élaboration et de mise à jour des dossiers de déclaration et d'autorisation)

- Les établissements SEVESO

(Les études d'impact et de dangers, les mesures préventives obligatoires, le Plan de Prévention des Risques Technologiques, le Comité Local d'Information et de Concertation)

Durée

2 jours

Maîtriser le risque Atmosphère Explosive - AtEx.

Public / Prérequis : Responsable / Animateur Environnement actuel ou futur / Personnel exécutant et encadrement

Objectifs (A l'issue de la formation, le participant doit être capable de) :

- Travailler en toute sécurité sur des installations en atmosphère explosive

Points clés de la formation

- Le contexte réglementaire

(Directives, les obligations des entreprises – des acteurs et des équipements rentrants dans zone AtEx.)

- Notions de base sur les AtEx.

(définition, les facteurs de création d'une AtEx, les différents types d'AtEx., les risques inhérents)

- Les principes et pratiques de préventions

(Méthode d'identification des zones, classement des zones, les mesures techniques et organisationnelles)

Durée

1 jour

Optimiser la gestion de ses déchets

Public / Prérequis : Responsable / Animateur Environnement actuel ou futur

Objectifs (A l'issue de la formation, le participant doit être capable de) :

- Identifier les réglementations applicables aux déchets industriels
- Maîtriser le flux des déchets de son entreprise et les formalités liées
- Réduire son impact environnemental lié à la production de déchets

Points clés de la formation

- Le contexte réglementaire

(Les obligations du producteur de déchets et de l'ensemble des acteurs de la filière de traitement)

- Optimisation de la gestion

(La notion d'impact et d'aspect, fiabilisation des bonnes pratiques, l'approche par la consommation de matière, les solutions techniques et organisationnelles, les filières de traitement.)

- Etude déchets

(La méthodologie de l'analyse, les données à recenser, les outils de diagnostic)

Durée

2 jours

Mettre en œuvre un plan de réduction de ses consommations et de ses émissions

Public / Prérequis : Responsable / Animateur Environnement actuel ou futur

Objectifs (A l'issue de la formation, le participant doit être capable de) :

- Déclencher, superviser, quantifier un programme d'efficacité énergétique en éclairage intérieur
- Identifier les différents polluants d'un site et les caractériser afin de déterminer des solutions de réduction
- Construire un plan de réduction des consommations et des émissions en maîtrisant les aspects techniques, organisationnels et financiers (comprenant les aides)
- Mettre en place un programme de dépollution

Points clés de la formation

- Connaissances générales

(La chimie de l'environnement, les techniques de traitement des émissions et de dépollutions, les notions clés de physique et de mécanique)

Données externes

(Les sources d'informations, les exigences réglementaires spécifiques, les acteurs et les ressources externes, les nouvelles technologies)

- Diagnostic

(Le recensement et le traitement des données, les méthodes d'observation, la définition d'axes d'amélioration)

- Programme d'amélioration

(L'élaboration de scénarii d'actions, les innovations, le montage d'un plan financier d'investissement, les indicateurs de performance)

Durée

5 jours

L'application de REACH

Public / Prérequis : Responsable / Animateur Environnement actuel ou futur, chargé de mission REACH

Objectifs (A l'issue de la formation, le participant doit être capable de) :

- Établir un plan d'action pour mettre en conformité ses activités industrielles vis-à-vis de la réglementation REACH.

Points clés de la formation

- Objectifs du nouveau règlement

(Le Système général harmonisé – SGH, les nouvelles responsabilités pour les industriels en matière de communication des données, d'évaluation des substances et de droit de la concurrence)

- Démarche d'enregistrement et les obligations

(Se positionner dans la chaîne de distribution, les acteurs, les étapes d'enregistrement, les informations à collecter et à transmettre, le classement des substances et ses conséquences)

Durée

1 jour